

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 12 JANVIER 2021, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE À HUIS CLOS (SUITE AUX EXIGENCES DU GOUVERNEMENT À CAUSE DE LA PANDÉMIE COVID-19) LA DIMENSION DE LA SALLE DU CONSEIL NE PERMET PAS D'AVOIR LA PRÉSENCE DES CITOYENS**

---

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire  
Ian de Cotret-Brzeau, conseiller, siège #1  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Alain Dupuis, conseiller, siège #3  
Erin Kane, conseillère, siège #4  
Guy Roussel, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6  
Secrétaire d'assemblée : Mylène Groulx

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A HUIS-CLOS)
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2020
5. TRÉSORERIE – APPROBATION DES COMPTES
6. FACTURES REÇUES
7. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT & INSTALLATION D'UNE FOURNAISE AU PROPANE AINSI QUE LE RACCORDEMENT DE LA GÉNÉRATRICE
8. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GROUPE DL POUR UNE SALLE MULTIMÉDIA  
2021-01-006
9. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GROUPE DL POUR L'ACHAT DE PORTABLES ET ORDINATEURS
10. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 220 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 220 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SOMERS
11. PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 220 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 220 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SOMERS
12. RAPPORTS
  - 12.1 Rapport de l'inspecteur
  - 12.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
  - 12.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)
  - 12.4 Différents comités des élus (rien à signaler)
13. ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021  
2021-01-009

14. ENTENTE DE PARTENARIAT INTERMUNICIPAL POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021 AU PARC DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON
15. RENOUELEMENT DE L'ADHESION À LA FQM
16. RENOUELEMENT DE L'ADHESION À L'ADMQ
17. RENOUELEMENT DE L'ADHESION À LA COMBEQ
18. RENOUELEMENT DE L'ADHESION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)
19. RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
20. NOMINATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS
21. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A HUIS-CLOS)
22. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

### **1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

### **2. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A HUIS-CLOS)**

### **3. ORDRE DU JOUR**

#### **2021-01-001**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2020**

#### **2021-01-002**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

### **5. TRÉSORERIE – APPROBATION DES COMPTES**

#### **2021-01-003**

**ATTENDU QUE** le conseil prend connaissance de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière et au directeur du service de sécurité incendie;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'approuver les listes des comptes et d'autoriser leur paiement.

Chèques numéro 11917 à 11943 :	226 477.36 \$
Paielements en ligne :	10 600.68 \$
Paies :	<u>13 416.52 \$</u>
Grand total :	<b>250 494.56 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

## 6. FACTURES REÇUES

**2021-01-004**

**ATTENDU** la réception des factures de plus de 3 500\$ suivantes;

- Equinoxe 141 230.79 \$  
(Remplacement ponceau Somers)
- HKR Consultation 17 448.62 \$  
(Surveillance de chantier – ponceau Somers)

**ATTENDU QUE** les crédits sont disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

## 7. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT & INSTALLATION D'UNE FOURNAISE AU PROPANE AINSI QUE LE RACCORDEMENT DE LA GÉNÉRATRICE

**2021-01-005**

**ATTENDU QU'UN** contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a demandé à plusieurs fournisseurs une estimation pour l'achat et l'installation d'une fournaise au propane ainsi que le raccordement de la génératrice;

**ATTENDU QUE** la plus basse soumission conforme provient de Propane Outaouais au montant de 4 761.40 plus les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Ian de Cotret Brazeau et résolu que les membres du conseil de la municipalité de Mayo acceptent la soumission de Propane Outaouais au montant de 4 761.40 plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

## 8. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GROUPE DL POUR UNE SALLE MULTIMÉDIA

**2021-01-006**

**ATTENDU QU'UN** contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a demandé une soumission pour avoir une salle multimédia (équipements et accessoires) étant donné les restrictions du gouvernement dans le cadre de la pandémie Covid-19, au fournisseur Groupe DL;

**ATTENDU QUE** le Groupe DL sont les fournisseurs de la MRC de Papineau, nos systèmes seront compatibles et sachant qu'ils sont fournisseurs de la MRC, nous savons que le prix et le service ont déjà été expérimentés;

**ATTENDU** la pandémie de la Covid-19, les élus doivent travailler en télétravail ainsi que les employés dans la mesure du possible;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec par le biais du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) verse une subvention à la hauteur de 39 214\$ pour la municipalité de Mayo;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu que les membres du conseil de la municipalité de Mayo acceptent la soumission de Groupe DL au montant de 2 754.10 \$ taxes incluses (le prix peut varier parce que le temps pour l'installation du câblage est estimatif seulement, mais facturable au temps réel).

Adoptée à l'unanimité

## **9. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GROUPE DL POUR L'ACHAT DE PORTABLES ET ORDINATEURS**

**2021-01-007**

**ATTENDU QU'UN** contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a demandé une soumission pour l'achat de 8 portables, 2 ordinateurs complets et accessoires pour munir les élus d'ordinateur étant donné les restrictions du gouvernement dans le cadre de la pandémie Covid-19, au fournisseur Groupe DL;

**ATTENDU QUE** le Groupe DL sont les fournisseurs de la MRC de Papineau, nos systèmes seront compatibles et sachant qu'ils sont fournisseurs de la MRC, nous savons que le prix et le service ont déjà été expérimentés;

**ATTENDU** la pandémie de la Covid-19, les élus doivent travailler en télé-travail ainsi que les employés dans la mesure du possible;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec par le biais du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) verse une subvention à la hauteur de 39 214\$ pour la municipalité de Mayo;

**ATTENDU QUE** les prochaines rencontres pourront se faire à distance étant donné que tous les élus seront équipés de portables;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat de gré à gré pour l'achat de 8 portables et 2 ordinateurs complets et les accessoires au montant de 16 428.48\$ taxes incluses (le prix peut varier parce que le temps pour l'installation est estimatif seulement, mais facturable au temps réel)

Adoptée à l'unanimité

## **10. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 220 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 220 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SOMERS**

**AM 2021-001**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Pierre Robineau, conseiller(e), qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-01 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Somers. Une copie du projet de règlement est déposée avec l'avis de motion.

Adoptée à l'unanimité

**11. PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 220 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 220 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU SOMERS**

**2021-01-08**

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent projet de règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 12 janvier 2021;

**ATTENDU QUE** le but du présent projet de règlement est de payer les frais encourus suite à l'affaissement du ponceau Somers;

**ATTENDU QUE** les contractuels au projet de construction du ponceau Somers nient leur responsabilité, ce qui oblige la municipalité de Mayo de refaire les travaux (qui étaient encore sous garantie) et de poursuivre les contractuels qui ont une responsabilité commune dans le présent dossier;

**ATTENDU QUE** les coûts des travaux s'établissent comme suit :

✓ Plan & devis	15 592.73 \$
✓ Matériaux sécurité	3 064.32 \$
✓ Expertise	13 260.19 \$
✓ Surveillance de chantier	15 932.91 \$
✓ Entrepreneur	143 291.71 \$
✓ Intérêts (estimé)	<u>28 858.14 \$</u>
TOTAL	220 000.00 \$

**ATTENDU QUE** le terme de l'emprunt est de 5 ans;

**ATTENDU QUE** le remboursement des frais sera fait suite au remboursement des contractuels poursuivis;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu unanimement **QUE** le présent projet de règlement numéro 2021-01 décrétant une dépense de 220 000 \$ et un emprunt de 220 000 \$ pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Somers est déposé.

Adoptée à l'unanimité

**12. RAPPORTS**

12.1 Rapport de l'inspecteur

Numéro	Adresse	Nature	zonage
-----			
-----			

12.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Numéro d'intervention	Lieu	Type d'intervention

F-20-12-015	275 Daly – Mayo	Assistance ambulance SQ
F-20-12-016	405 Burke - Mayo	Alarme incendie
F-20-12-017	976 Riv-Blanche - Mulgrave	Alarme incendie

12.3 Dépôt du suivi budgétaire (activités de fonctionnement)

12.4 Différents comités des élus (rien à signaler)

### **13. ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021**

**2021-01-009**

**ATTENDU QU'**en prévision de sa prochaine année budgétaire, la municipalité de Mayo a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

**ATTENDU QUE** l'offre de services du 15 octobre 2020 préparée à cette fin par Deveau Avocats – Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET** résolu **QUE** la municipalité de Mayo retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- Service offert : Consultation téléphonique à nombre d'heures illimité
- Personnes autorisées à consulter : le maire, la directrice générale, inspecteur en bâtiment et environnement
- Durée du contrat : 1 an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 ;
- Coût forfaitaire : 750 \$ / année (taxes en sus)
- Pour tous les autres mandats demandés : taux horaire 205\$/heure
- Perception de taxes : 15%, plus taxes et déboursés, pour un minimum de 200\$ excluant toutefois les procédures d'exécution

Adoptée à l'unanimité

### **14. ENTENTE DE PARTENARIAT INTERMUNICIPAL POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021 AU PARC DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON**

**2021-01-010**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Ripon a donné son accord au projet de partenariat « Ski les Montagnes Noires » via sa résolution no. 2020-01-020, orchestré par la Corporation des loisirs de Papineau CLP;

**ATTENDU QUE** ce partenariat proposait aux municipalités locales situées sur le territoire de la MRC de Papineau, d'offrir à leurs citoyens respectifs d'aller skier gratuitement sur le réseau de pistes

de fond du Parc des Montagnes Noires de Ripon durant la saison hivernale 2020;

**ATTENDU QUE** cette première année du partenariat a connu une très belle réussite par la participation de six (6) municipalités :

- ✓ Montebello
- ✓ Montpellier
- ✓ Mulgrave & Derry
- ✓ Notre-Dame-de-la-Paix
- ✓ Saint-Émile-de-Suffolk
- ✓ Val-des-Bois

**ATTENDU QUE** le désir de la municipalité de Ripon d'offrir un nouveau partenariat aux municipalités locales de la MRC de Papineau pour la saison hivernale 2020-2021 au Parc des Montagnes Noires de Ripon;

**ATTENDU QUE** la Corporation des loisirs de Papineau (CLP) est également intéressée à orchestrer pour une seconde année, un projet de partenariat intermunicipal au Parc des Montagnes Noires de Ripon;

**ATTENDU QU'**au cours de la dernière année, la municipalité de Ripon a procédé à de nombreux travaux au Parc des Montagnes Noires de Ripon, et ce, dans le but d'augmenter l'offre des services offerts, notamment l'ajout de nouveaux sentiers pédestres et de vélo, la construction d'un nouveau refuge, l'installation de nouvelles signalisations, etc;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu **QUE** ce conseil de la municipalité de Mayo accepte de se joindre au projet de partenariat « Ski les Montagnes Noires », et ce, en contrepartie d'une somme de 650\$, laquelle permettra les services suivants :

- L'entière gratuité pour le stationnement et l'accès au parc pour les citoyens de la municipalité de Mayo
- Une réduction de 15% sur toute location en hébergement (\*valide du dimanche au jeudi seulement) aux citoyens de la municipalité de Mayo;
- Une location gratuite du chalet Stéphane-Richer # 44, à chacune des municipalités participantes (\*valide du lundi au jeudi seulement), pour une rencontre de travail, réunion d'employés, etc;
- Une publicité de la municipalité de Ripon/ Parc des Montagnes Noires de Ripon pour promouvoir le partenariat avec les municipalités participantes et pour inviter leurs citoyens à venir découvrir ce merveilleux site d'activités de plein air.

Adoptée à l'unanimité

## **15. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM**

**2021-01-011**

**ATTENDU** la municipalité de Mayo est membre de la Fédération québécoise des municipalités depuis plusieurs années;

**ATTENDU** la FQM, offre plusieurs services de qualité à des coûts avantageux;

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

#### **16. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ**

**2021-01-012**

**ATTENDU QUE** l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

#### **17. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ**

**2021-01-013**

**ATTENDU QUE** la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

#### **18. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)**

**2021-01-014**

**ATTENDU QUE** la FCM représente plus de 2000 municipalités au Canada;

**ATTENDU QUE** la municipalité trouve opportun d'avoir un représentant au niveau national;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu QUE** ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la FCM pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

#### **19. RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**2021-01-015**

**ATTENDU QUE** tel que stipulé à l'article 938.1.2 du *Code municipal*, au moins une fois par année la municipalité doit déposer lors d'une séance régulière du conseil un rapport concernant l'application de son « Règlement sur la gestion contractuelle »;

**ATTENDU QUE** l'application du « Règlement sur la gestion contractuelle » n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière pour l'année 2020;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu **QUE** ce conseil n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

## **20. NOMINATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS**

### **2021-01-016**

**ATTENDU QUE** selon l'article 9, le président et le vice-président du C.C.U. sont nommés par le conseil sur suggestion des membres du comité, à la première séance du conseil municipal de chaque année;

**ATTENDU QUE** les membres des autres comités doivent également être nommés;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **ET** résolu **QUE** :

1- Le comité du C.C.U. soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux, Présidente  
Mme Erin Kane, Vice-présidente

Et soit formé des citoyens suivants :

M. Daniel Matte  
Mme Joanne St-Amour Sanscartier  
M. Bernard Dionne

2- Le comité de voirie soit formé des élus suivants :

M. Pierre Robineau  
M. Guy Roussel

3- Le comité du service de sécurité incendie (SSI) soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux  
M. Guy Roussel

4- Le comité des communications soit formé des élus suivants :

Mme Renée Giroux  
Mme Erin Kane

5- Le comité des loisirs soit formé des élus suivants :

M. Ian de Cotret-Brazeau  
M. Alain Dupuis  
Mme Erin Kane

6- Le comité de l'environnement soit formé des élus suivants :

M. Ian de Cotret-Brazeau  
M. Alain Dupuis

Adoptée à l'unanimité

**21. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A HUIS-CLOS)**

**22. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-01-017**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret Brazeau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **QUE** la séance soit levée.

19 h 52

Adoptée à l'unanimité

**MUNICIPALITÉ DE MAYO**

Je soussignée, Mylène Groulx directrice générale, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

**Par** .....  
Mylène Groulx, directrice générale

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

**Par** .....  
Robert Bertrand, maire